



Certificat de spécialisation - CS8000A

Prévention de la radicalisation

Public concerné

Le certificat de spécialisation Prévention de la radicalisation concerne différents types de publics :

- cadres du secteur public ou associatif (administration pénitentiaire, police/justice, secteur socioéducatif, secteur médical, transports) ;
- cadres du secteur privé (entreprises, ressources humaines, sécurité, etc.) ;
- journalistes, étudiants, enseignants.
- toute personne justifiant d'une expérience professionnelle pertinente dans ces filières.

Objectifs de la formation

Les sociétés sont de plus en plus confrontées à l'émergence des risques liés à des phénomènes de radicalisation. Le certificat de spécialisation Prévention de la radicalisation vise à transmettre aux professionnels des outils afin de mieux décrypter ces dynamiques complexes en perpétuel changement. Il s'agit notamment de comprendre les origines et la montée en puissance de ces diverses formes de radicalités au sein de la société. Compte tenu de la richesse de cette thématique, la formation aborde le sujet sous des angles multidisciplinaires (juridique, psychologique, sociologique, géopolitique.). Les enseignements mêlent des savoirs délivrés par des universitaires de haut niveau ainsi que les connaissances d'acteurs opérationnels. Le volet empirique du certificat vise également à aider les acteurs à identifier des leviers d'action et à développer des pratiques de terrain. Les enseignements visent à :

- savoir définir les phénomènes de radicalisation sous un angle pluridisciplinaire (sociologique, psychologique, géopolitique) ;
- comprendre les mécanismes à l'œuvre dans les processus de radicalisation ;
- identifier les vecteurs de communication et de propagande dans les espaces formels et virtuels ;
- connaître le contexte juridique et la réponse publique sur la lutte contre la radicalisation ;
- identifier et caractériser les acteurs privés ou associatifs de la prévention de la radicalisation ;
- aider à la détection des signes de radicalisation en les distinguant de la religiosité et du rigorisme ;
- alerter les acteurs et les ressources internes ou externes et les mobiliser ;
- élaborer des projets en lien avec la prévention de la radicalisation (identification des leviers de financement, *benchmarking*, etc.).

Conditions d'admission

Ce certificat s'adresse aux :

- titulaires d'un diplôme bac +3/4 (secteur socioéducatif, secteur médical, enseignants, ressources humaines, ministres du culte, administration pénitentiaire, journalistes) ;
- personnes justifiant d'un niveau de formation bac +3 dans un domaine de formation compatible avec la spécialité du certificat ou bénéficiant des procédures de la validation des études supérieures ou des acquis de l'expérience ; cette formation est par ailleurs accessible par la VAP85 (validation des acquis professionnels).

L'admission est prononcée par le conseil des études après analyse du dossier de candidature.

Tarif

- 900 € (prise en charge individuelle)

Perspectives professionnelles

- **Acquisition d'une expertise mobilisable dans les fonctions occupées**
- **Postes de spécialistes :**
 - Collectivités territoriales**
 - Ministères (Justice, Éducation nationale)**
 - Éducation spécialisée**
 - Métiers de la sécurité**

Organisation de la formation

Le certificat de spécialisation Prévention de la radicalisation est dispensé selon deux modalités :

- en cours du soir au rythme de 20 séances de cours en présentiel deux fois par semaine et d'un accompagnement à distance et en présentiel si besoin pour le projet tutoré ;
- en cours du jour sur deux semaines.



Programme du certificat Prévention de la radicalisation (Total : 7 ECTS)			
Code UE	Intitulé de l'UE	Contenu de l'UE	Crédits
CRM214	Prévention de la radicalisation	<ul style="list-style-type: none">• La notion de la radicalisation (dimension sociologique, politique, géopolitique) ;• Sensibilisation à la culture arabo-musulmane ;• Dimension juridiques et dispositifs de lutte contre le phénomène ;• La radicalisation d'un point de vue empirique (études de cas et posture professionnelle) ;• Internet et radicalisation ;• Développement et construction de projets de lutte contre la radicalisation/identification des leviers de financement. <p>L'unité CRM214 (prévention de la radicalisation) est validée par un examen écrit portant sur les connaissances acquises durant la session.</p>	6
UAIP1C	Projet tutoré	<ul style="list-style-type: none">• Travail de mémoire : pour ce projet tutoré, les auditeurs doivent réaliser un travail de synthèse qui articule la formation théorique qu'ils ont suivie aux spécificités de leur sphère professionnelle.	1
Total			7

Responsable national

Alain Bauer, professeur du Cnam

Responsable opérationnel

Elyamine Settoul, maître de conférences (Cnam)

Lieu des enseignements

40, rue des Jeûneurs - 75002 Paris

En région et à distance.

strategies.cnam.fr



Contact

Hapsa Dia,
coordinatrice pédagogique
01 58 80 84 57
hapsatoue.dia@lecnam.net